



Association de pétanque de Blainville
1001, Chemin du Plan-Bouchard, C.P. #9
Blainville, Québec, J7C 4N4

Règlements internes de l'APB pour les **Tournois**

Mise à jour le 23 octobre 2019

Les règlements de la Fédération de pétanque du Québec s'appliquent, toutefois les règlements internes ont toujours priorité sur ceux-ci.

1. Tous les joueurs ont le droit de tirer, toutefois le capitaine doit avoir joué ses boules avant que les joueurs aient le droit de le faire, à la demande du capitaine.
2. S'il y a un surplus de capitaines, ou si un joueur qui ne veut pas être capitaine et qu'il a les habilités de l'être, se dit malade ou blessé et ne peut assumer sa tâche de capitaine, il devra jouer comme premier pointeur et ne pourra pas tirer.
3. Aucun changement de joueur n'est autorisé lorsque les équipes ont été formées. Exceptionnellement, s'il y a lieu de le faire le responsable de la journée procèdera en toute transparence en y affichant les changements. Si on doit ajouter un joueur et qu'il y a des doublettes, ce joueur sera normalement ajouté à la première doublette.
4. Pour toute discussion entre 2 joueurs, s'il n'y a pas entente, elle doit être tranchée par le responsable de la journée au meilleur de sa connaissance et pourra être soumise à la direction s'il y a lieu.
5. Si un joueur doit quitter durant une partie, l'équipe continuera avec 5 boules, 3 pour le pointeur et 2 pour le capitaine. Advenant le cas où cette équipe est en doublette, elle perd les parties non jouées 7/13.
6. Lors du début d'une mène, il doit y avoir entre deux cochonnets et un cercle, un minimum de 1 mètre.
7. Une boule ou un cochonnet sont nuls seulement s'ils ont totalement dépassés la corde de délimitation du terrain, c'est-à-dire lorsqu'ils se situent entièrement au-delà de l'aplomb de la corde.
8. Si par erreur le cercle est enlevé avant la fin de la mène, il sera remplacé au meilleur de la connaissance des deux capitaines.
9. Au boulodrome ou au site extérieur au début d'une mène, le cochonnet doit être à minimum 20 centimètres (environ 8 pouces) des limites latérales des aires de jeux, c'est-à-dire des bordures de bois au boulodrome et des bordures de béton au site d'été (terrains 1, 10 11 et 20 en été, terrains 1 et 14 en hiver).
10. Pour les tournois de la saison d'hiver, environ 40 % des équipes seront dans les bourses. Lors des tournois d'été, environ 50 % des équipes seront dans les bourses.
11. Un joueur ne peut s'inscrire autrement qu'en étant présent.
12. Il est interdit de fumer sur les allées de jeu.